

DOMMARTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MUNICIPALES
N°49-2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX

Le 28 AVRIL A VINGT HEURE TRENTE MINUTES

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de DOMMARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, sous la présidence d'Alain THIVILLIER, Maire.

Date de la convocation du CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 21 avril 2026

Affichage Mairie : Mardi 21 avril 2026

PRESENTS : M. THIVILLIER Alain, Mme LAVET Catherine, M. BERRAT Jean-Louis, Mme ROSAT Aurélie, M. EVAUX Denis, Mme HANRIOT Isabelle, M. DREVET Jean-Nicolas, Mme TOURNIER Béatrice, M. DE LA TEYSSONNIERE Hervé, Mme EYRIGNOUX Rachel, M. ROUX JérémY, Mme CHAUVIN Anouchka, M. CHARVIN Patrick, Mme MOURETIN Ségolène, M. TISSIER Franck, M. PERRIER Guy, Mme LEMOUZY Marie, M. CHARRON Mathieu, M. MARCELINO Patricia, Mme FONTANEL Claire, M. ESNAULT Paul.

ABSENTS EXCUSES : Mme WAJS Marianne donne pouvoir à M. TISSIER Franck, Mme PALARD Blanche donne pouvoir à Mme LEMOUZY Marie

Secrétaire de séance : Catherine LAVET

Objet : Création d'un poste d'adjoint d'animation (cat. C) titulaire à temps complet au service périscolaire :

Rapporteur : Catherine LAVET

Pour les besoins du service périscolaire et extrascolaire, il est demandé aux membres du conseil municipal d'accepter la création d'un poste d'adjoint d'animation (cat. C) titulaire à temps complet. Ce poste pourra être occupé par un(e) fonctionnaire titulaire, stagiaire, ou contractuel le cas échéant.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité.

Le Conseil municipal,
Où l'exposé de Madame l'Adjointe,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- D'ACCEPTER la création d'un poste d'adjoint d'animation (cat. C) titulaire à temps complet, qui pourra être occupé par un(e) fonctionnaire titulaire, stagiaire, ou contractuel le cas échéant.

-DIT que Monsieur le Maire sera chargé de toutes les formalités administratives, financières et juridiques liées à cette décision.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS, AN SUSDITS.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
TRANSMIS EN PREFECTURE POUR EXECUTION

La secrétaire de séance,
Catherine LAVET



Le Maire
Alain THIVILLIER

